

# Relevé de décisions

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jeudi 22 mai 2025  
Bosmie-l'Aiguille

---

### Membres actifs présents (à voix délibérative) (17) :

**ARNAUD René**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et maire d'Aixe-sur-Vienne ; **BARRY Philippe**, Président de la CC du Val de Vienne et maire de St-Priest-sous-Aixe ; **BELAIR Florence**, Conseillère à la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Les Cars ; **BOYARD Céline**, Conseillère communautaire à la CC du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de La Meyze ; **CELERIER Jean-Luc**, Représentant du Conseil de développement ; **DARY Patrick**, Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et conseiller municipal à St-Yrieix-la-Perche ; **DESROCHE Christian**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon – Monts de Châlus et maire de Flavignac ; **DEXET Emmanuel**, Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Bussière-Galant ; **DITLECADET Marc**, Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de St-Germain-les-Belles ; **DUPONT Éric**, Conseiller communautaire à la CC Briance Sud Haute-Vienne et adjoint au maire de Château-Chervix ; **FISSOT Sébastien**, Représentant du Conseil de développement ; **GERVILLE-REACHE Fabrice**, Vice-Président de la CC Pays de Nexon - Monts de Châlus et maire de Nexon ; **LHOMME-LEOMENT Jacqueline**, Conseillère communautaire à la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de St-Genest-sur-Roselle ; **LORIN Marie-Madeleine**, Conseillère communautaire à la CC du Pays de Saint-Yrieix et adjointe au maire de Lagnac-le-Long ; **MEYER Serge**, Vice-Président de la CC du Val de Vienne et conseiller municipal à Aixe-sur-Vienne ; **SOULAT Sonia**, Conseillère communautaire à la CC du Val de Vienne et adjointe au maire de Séreilhac ; **VIRANTIN Sandra**, Conseillère communautaire à la CC du Val de Vienne et conseillère municipale à St-Priest-sous-Aixe.

### Pouvoirs (2) :

**MONTET Guy**, Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de Meuzac ; pouvoir donné à **DITLECADET Marc**.

**SUDRAT Philippe**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et maire de Coussac-Bonneval ; pouvoir donné à **BOYARD Céline**.

### Membres associés présents (sans voix délibérative) (6) :

**DUBOIS Jean-Louis**, Maire de Magnac-Bourg ; **LABRUNE Patrick**, Maire de Pierre-Buffière ; **LACHAUD Jean-Luc**, Maire de Château-Chervix ; **LE GOFF Jean**, Vice-Président du Parc naturel régional Périgord-Limousin ; **MORIZIO Annick**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **MOURET Michel**, Maire de La Porcherie.

### Autres participants présents (sans voix délibérative) (13) :

**COLAS William**, Président de l'association V'la aut'chose ; **COLIN Paul-Etienne**, Commissaire aux comptes au cabinet FIDECO ; **DENIS Cécile**, Chargée de mission de l'association RVAA (Réseau des Villes Amicales pour l'Autisme) ; **DUBOIS Mathilde**, Chargée de projets à la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne ; **GABILLAUD Chloé**, Expert-comptable - SARL ACELIM ; **GOUDIER Jean-Louis**, Président de l'association Les Amis des Tuileries du Limousin ; **JOUAUD Maxime**, Président de l'association RVAA (Réseau des Villes Amicales pour l'Autisme) ; **LEMASSON Alain**, Vice-Président de l'APAJH 87 ; **NANCY Camille**, Expert-comptable - SARL ACELIM ; **NOUHAUD Christophe**, Directeur de l'association Pouce Travail ; **NOUQUE Arnaud**, Directeur de l'agence Troisième Hémisphère ; **REDON-SARRAZY Christian**, Sénateur de la Haute-Vienne ; **SEYT Thibault**, Coordinateur du tiers-lieu La Ruelle.

### Membres présents de l'équipe technique FCL (4) :

**BONNET Emmanuelle**, Chargée de mission ; **CHINN Jérôme**, Directeur-adjoint ; **DUMAS Isabelle**, Directrice ; **MARTINS-LOPES Nathalie**, Assistante administrative.

### Excusés (35) :

**ACHARD Sylvie**, Maire de St-Martin-le-Vieux ; **BERGOGNON Marion**, Directrice de l'association LIESS87 ; **BERTIN Aline**, Directrice Développement à la Mutualité Française Limousine ; **BONNAT Christian**, Maire de Dournazac ; **BONNEFOY-CLAUDET Cécile**, Chargée de mission Direction ESS et innovation sociale à la Région Nouvelle-Aquitaine ; **BOSSELOT Josette**, Association Les Amis de la Tour à Château-Chervix ; **BOSSELY Alain**, DGS de la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne ; **BOYER Anthony**, Collectif BSP ; **BRIQUET Isabelle**, Sénatrice de la Haute-Vienne ; **BROUSSEAUD Leïla**, Directrice de l'EANM Jeanne Chauveau à Bosmie-l'Aiguille ; **CAMPION Anne-Marie**, Représentante du Conseil de développement ; **CHESNAY Audrey**, Conseillère d'Animation Sportive - SDJES Haute-Vienne ; **CHOUSSEAU Patricia**, Présidente de l'association Chalard Initiatives ; **COMBY Francis**, Vice-Président du Conseil départemental de la Corrèze ; **DELAUNAY Lydie**, Directrice France Travail Saint-Yrieix-la-Perche ; **DELAUTRETTE Stéphane**, Député de la Haute-Vienne ; **DE NEUVILLE Christine**, Vice-Présidente de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de Vicq-sur-Breuilh ; **DOUVION Marie-Caroline**, Directrice de la Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne ; **DUBOIS Nathalie**, Responsable de l'accueil de loisirs à la commune de Saint-Yrieix-la-Perche ; **FAUCHER Daniel**, Président du Conseil de développement et Président du Centre social du Pays de Nexon ; **FAURE Elodie**, Ingénieure Economie circulaire à l'ADEME - Direction régionale Nouvelle-Aquitaine ; **GOETGHEBEUR Sofie**, Présidente de l'association EHEES -

Elephant Haven-European Elephant Sanctuary; **GRANET Isabelle**, Directrice de l'association AAPNMC ; **GUERIN Guillaume**, Président de Limoges Métropole – communauté urbaine ; **GUIMBAUD Claire**, Cheffe de service au SDJES Haute-Vienne ; **LAMBERT Christophe**, Co-Président de l'association Ouvre-Boîtes / La Cantine ; **LEBLOIS Jean-Claude**, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne – représenté par Annick MORIZIO ; **LEGOUPIL Karine**, Chargée de mission vie associative / Co-animatrice Guid'Asso 87 à la Fédération des Œuvres Laïques de la Haute-Vienne ; **MONTET Guy**, Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne et maire de Meuzac – pouvoir donné ; **PESNAUD François**, Préfet de la Haute-Vienne ; **PITTEL Marie-Laure**, Déléguée départementale à la vie associative à la DSDEN de la Haute-Vienne ; **PLAZZY Monique**, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Vienne ; **SUDRAT Philippe**, Vice-Président de la CC du Pays de Saint-Yrieix et maire de Coussac-Bonneval – pouvoir donné ; **TANTY Matthieu**, Accompagnateur territorial à la SCOP CAE Oxalis ; **TRUFIER Laurence**, Hébergeur touristique à St-Hilaire-les-Places.

**Nombre de membres actifs : 25**

**Votants présents (17) ou représentés (2) : 19**

**Quorum (25% des membres de l'Assemblée générale) : 18**

**Nombre de membres actifs et associés présents (23) et nombre de membres actifs représentés (2) : 25**

L'Assemblée générale ordinaire de la Fédération Châtaigneraie Limousine s'est réunie le jeudi 22 mai 2025, salle des fêtes, Bosmie-l'Aiguille, sous la présidence de M. Éric DUPONT, Président, qui ouvre la séance à 18h15.

Le quorum étant respecté, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Le Président accueille les participants et remercie la commune de Bosmie-l'Aiguille pour l'accueil de cette assemblée générale.

## **I - RAPPORT MORAL**

Le Président indique que 2024 a été une année dense, d'autant plus suite à la réduction d'effectif de notre équipe technique au cours des deux précédentes années.

Il explique que nous avons dû mener de front deux générations de programmes européens locaux :

- montage et pré-instruction de nombreuses demandes de paiement sur le programme européen LEADER 2014-2020 ;
- entrée en phase opérationnelle de notre nouveau programme de fonds européens territorialisés.

Il évoque ensuite la poursuite de l'ancrage territorial de nos démarches thématiques :

- inclusion et accessibilité :
  - o organisation de la déclinaison opérationnelle de notre stratégie en multipliant les échanges avec les différents acteurs locaux,
  - o positionnement pour la relance du label d'Etat « Tourisme et handicap » ;
- ESS (Economie Sociale et Solidaire) et innovation sociale :
  - o reconnaissance des prémices d'une dynamique de coopération territoriale avec la labellisation « PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique) émergent »,
  - o obtention de la labellisation « Guid'Asso » sur des missions d'accompagnement généraliste des associations,
  - o accompagnement technique et financier de nombreuses structures de l'ESS (existantes ou en projet) ;
- mobilité :
  - o consolidation de notre service de location solidaire de véhicules,
  - o finalisation et validation d'un Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) avec la Région Nouvelle-Aquitaine avec l'objectif de financer des services de mobilité locale.

Le Président observe que suite à la réduction du temps d'ingénierie dédié à la mobilité, nous n'avons pas pu travailler à la mise en œuvre de notre plan d'actions mobilité 2022-2030 à la hauteur de l'enjeu que représente la mobilité en milieu rural. Pour lui, cela est la preuve, s'il le fallait, que l'ingénierie est certes là pour accompagner des projets mais aussi pour en impulser quand la thématique concernée est complexe et que de nouvelles solutions sont à explorer.

Par ailleurs, il remercie les quatre communautés de communes membres de la Châtaigneraie Limousine qui ont accepté une augmentation de leurs cotisations en 2024 pour maintenir l'activité de notre association. Il

ajoute que pour la deuxième année consécutive, notre budget prévisionnel 2025 sera à l'équilibre sans prélèvement sur les réserves associatives, ce qui nous permettra de financer à nouveau des actions.

En conclusion, le Président remercie l'équipe ainsi que les partenaires techniques et financiers de la Châtaigneraie Limousine.

## **I - RAPPORT D'ACTIVITES 2024, ORIENTATIONS 2025**

Le Président fait un point sur la vie de l'association puis fait ressortir les points saillants du bilan 2024<sup>1</sup> et des orientations 2025 sur les différentes missions de la Châtaigneraie Limousine :

- communication ;
- programme européen LEADER ;
- nouveau programme européen ;
- inclusion et accessibilité pour tous ;
- Economie Sociale et Solidaire (ESS) ;
- mobilités ;
- contrat de territoire avec la Région.

Il met aux voix le rapport d'activités 2024 de l'association.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale adopte le rapport d'activités 2024 de l'association.**

## **II - RAPPORT FINANCIER 2024**

### **1. Activité financière 2024**

Le Président cède la parole à M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Trésorier de la Châtaigneraie Limousine.

Le Trésorier indique que les comptes 2024 ont été arrêtés en Conseil d'administration du 17 avril 2025 et présentent un excédent de 38 275 €, après 2 exercices déficitaires (reprises sur réserves pour équilibrer les budgets prévisionnels, coûts de licenciements économiques, retards de conventionnements pour le financement de l'animation). Il mentionne que ce montant s'explique par :

- la comptabilisation en produits exceptionnels des subventions européennes liées :
  - à l'ingénierie pour l'exercice 2023 suite à la signature des conventions pour l'animation « ESS (Economie Sociale et Solidaire) », l'animation « Inclusion et accessibilité » et l'animation générale du programme européen 2023-2027 pour un montant global de 84 049 €,
  - au fonctionnement 2023 du service de location solidaire - Plateforme mobilité 87 pour un montant de 27 410 € ;
- des dépenses de fonctionnement strictement contenues.

Il ajoute qu'à contrario, en raison de l'absence au 31 décembre 2024 de conventions signées, plusieurs subventions européennes n'ont pas pu être comptabilisées sur l'exercice pour un montant prévisionnel de 94 210 € : animation « Mobilité » 2023 et 2024, animation « Inclusion et accessibilité » 2024 et animation générale 2024 du programme européen 2023-2027.

Afin de préserver une trésorerie suffisante pour assurer le fonctionnement de l'association dans l'attente de ces conventionnements et versements de subventions, il mentionne qu'un prêt à taux zéro de 80 000 € a été sollicité et obtenu auprès de France Active à l'automne dernier.

Enfin, il note que les charges 2024 (hors charges exceptionnelles) sont conformes au prévisionnel acté par l'Assemblée générale en 2024 (-2%).

---

<sup>1</sup> Le document de séance peut être fourni sur demande.

## Compte de résultat 2024

CHARGES		PRODUITS	
<b>Achats non stockés</b> (dont prestations d'études...)	5 147	<b>Prestations de service</b>	12 639
<b>Services extérieurs</b> (dont locations immobilières et mobilières, assurances...)	44 695	<b>Subventions d'exploitation</b>	135 600
<b>Autres services extérieurs</b> (dont communication, comptabilité...)	23 670	<b>Cotisations</b>	100 856
<b>Taxes</b> (taxes sur les salaires, contribution formation)	2 613	<b>Transferts de charges d'exploitation</b>	0
<b>Salaires et gratifications</b>	170 439	<b>Produits financiers</b>	1 003
<b>Charges sociales</b>	59 656	<b>Produits exceptionnels et divers</b>	111 509
<b>Dotations aux amortissements, autres charges et charges exceptionnelles</b>	17 110	<b>TOTAL</b>	<b>361 606</b>
<b>TOTAL</b>	<b>323 332</b>	<b>Solde débiteur</b>	
<b>Solde créditeur</b>	<b>38 275</b>	<b>TOTAL Général</b>	<b>361 606</b>
<b>TOTAL Général</b>	<b>361 606</b>		

## Bilan 2024

ACTIF		PASSIF	
	Net	<b>Fonds associatif et réserves</b>	162 695
<b>Immobilisations</b> (matériel bureaux, transport, mobilier)	6 768	<i>dont résultat de l'exercice</i>	+38 274
<b>Créances</b> (dont produits à recevoir)	174 364	<b>Provisions pour risques</b>	11 708
<b>Disponibilités</b>	152 128	<b>Emprunts</b>	80 890
<b>Compte de régularisation</b> (Charges constatées d'avances)	572	<b>Dettes fournisseurs</b>	12 569
<b>TOTAL</b>	<b>333 832</b>	<b>Dettes autres</b>	23 136
		<b>Produits constatés d'avance</b>	42 834
		<b>TOTAL</b>	<b>333 832</b>

Cette présentation n'appelle aucune observation, ni remarque.

Le Président remercie M. Fabrice GERVILLE-REACHE pour son intervention et son travail en tant que Trésorier de l'association. Il remercie également Mmes Chloé GABILLAUD et Camille NANCY pour la tenue des comptes 2024 de l'association.

## **2. Rapport du Commissaire aux comptes**

Le Président rappelle que lors de sa séance du 13 juin 2023, l'Assemblée générale a retenu le cabinet FIDECO AUDIT pour une mission de commissariat aux comptes pour six exercices (2023 à 2028). Il donne la parole au représentant de ce cabinet, M. Paul-Etienne COLIN.

M. Paul-Etienne COLIN donne lecture de son rapport et de sa conclusion :

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Fédération de la Châtaigneraie Limousine » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe relative à la comptabilisation des produits de subventions se rapportant à l'exercice 2024.

« En janvier 2024, l'association a transféré son siège social à la Mairie de Nexon - 6 place de l'Eglise - 87800 Nexon.

En fin d'année 2024, l'association a anticipé des difficultés de trésorerie et a obtenu une autorisation de découvert autorisé de 40 000 € en 2025 auprès de la Caisse d'Epargne et un prêt associatif « Relance » de 80 000 € sur 18 mois auprès de France Active Nouvelle-Aquitaine.

Des subventions relatives à l'exercice 2023, pour lesquelles les conventions ont été signées en 2024, ont été comptabilisées en produits exceptionnels pour un montant total de 111 459 €.

Il est à noter l'absence de conventions signées de financement européen au 31 décembre 2024 pour plusieurs postes (accessibilisation 2024, mobilité 2023-2024, animation du programme européen 2023-2027) pour un montant prévisionnel de 94 210 €. Ces subventions n'ont donc pas pu être comptabilisées. »

Concernant les conventions réglementées, il donne lecture de la conclusion du rapport spécial : « nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article 612-5 du code de commerce. »

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale :**

- **constate que :**
  - o **le montant des réserves au 31/12/2024 s'élève à 361 300,52 €,**
  - o **le montant du report à nouveau au 31/12/2024 est de -236 785,20 €,**
  - o **l'exercice comptable clos au 31/12/2024 présente un excédent de 38 274,97 € ;**
- **approuve les comptes annuels 2024 de l'association ;**
- **affecte l'intégralité du résultat, à savoir 38 274,97 €, en report à nouveau, conformément à la proposition du Conseil d'administration ;**
- **donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.**

## **III - FINANCES 2025**

### **1. Budget prévisionnel 2025**

Le Président rappelle que les orientations budgétaires 2025 ont été présentées et approuvées en Conseil d'administration le 17 avril 2025.

Il observe qu'il s'agit du second prévisionnel équilibré après quatre budgets (2020 à 2023) s'appuyant sur des reprises sur réserves. Il présente ensuite le budget prévisionnel 2025 de l'association qui s'établit à 332 000 € contre 318 732 € pour 2024 (+4%) et 428 300 € pour 2023.

DÉPENSES	
Achat (études, prestations, investissements)	21 150
Fournitures administratives	1 160
Services extérieurs (dont assurances et entretien véhicules plateforme, loyers, déplacements, taxes...)	68 345
Salaires, charges et gratifications	233 177
Amortissements	4 800
Cotisations / budget du Conseil de développement	3 368
<b>TOTAL</b>	<b>332 000</b>

RECETTES	
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>211 262</b>
Europe (FEDER/FEADER) : animation générale et thématique	111 345
Europe (FEDER/FEADER) : actions	12 900
Europe (FSE)	37 950
Région	30 000
Département	13 067
MSA	2 000
Pôle Emploi	4 000
<b>Cotisations</b>	<b>100 856</b>
<b>Prestations de service (location scooters)</b>	<b>11 460</b>
<b>Autres produits</b> (Transferts de charges d'exploitation et produits financiers, de gestion courante et exceptionnels, subventions sur amortissements)	<b>8 422</b>
<b>Reprises sur réserves</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>332 000</b>

## 2. Cotisations intercommunales 2025

Le Président mentionne que les cotisations proposées pour l'exercice 2025 restent inchangées par rapport à l'exercice 2024 et se répartissent comme suit :

Communauté de communes	Cotisation 2025
Briance Sud Haute-Vienne	14 526,92 €
Pays de Saint-Yrieix	23 986,05 €
Pays de Nexon - Monts de Châlus	25 937,28 €
Val de Vienne	36 405,27 €
<b>Total</b>	<b>100 855,52 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'association ainsi que le montant des cotisations intercommunales pour l'année 2025.

## IV - INTERVENTION DU RVAA (RESEAU DES VILLES AMICALES POUR L'AUTISME) EN LIEN AVEC LA DEMARCHE TERRITORIALE « INCLUSION ET ACCESSIBILITE » DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Le Président remercie M. Maxime JOUAUD, Président, et Mme Cécile DENIS, chargée de mission du RVAA (Réseau des Villes Amicales pour l'Autisme) d'avoir accepté notre invitation pour présenter leur association.

M. Maxime JOUAUD témoigne de l'action du RVAA pour faire entendre et changer le regard sur la différence (cf. support en annexe).

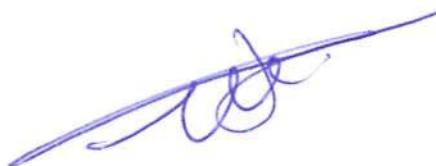
L'Assemblée salue cette intervention qui se prolonge par de nombreux échanges.

## VI – QUESTIONS DIVERSES

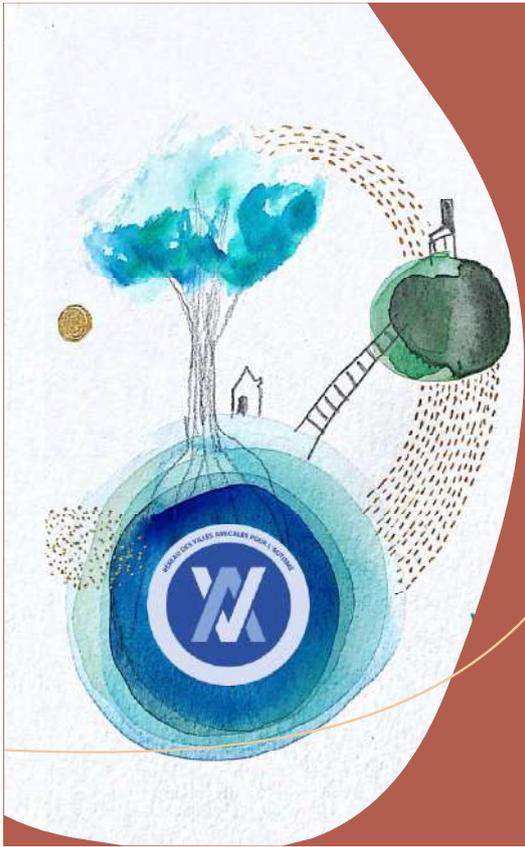
En l'absence de questions diverses, la séance est clôturée à 19h45.

Un buffet est offert aux participants pour clôturer ces moments d'échanges et célébrer les 30 ans de la Fédération Châtaigneraie Limousine. Préparé par l'entreprise « MaGreenCantine », basée à Flavignac et engagée dans une démarche éco-responsable, il a su régaler les papilles des participants.

De ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.  
Fait à Nexon, le mercredi 15 juillet 2025.  
Le Président,  
**Éric DUPONT.**



**FÉDÉRATION  
CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE**  
6 Place de l'église  
87800 NEXON



# Réseau des Villes Amicales pour l'Autisme

*Créer par l'acculturation un écosystème permettant la réussite de l'inclusion*



Maxime Jouaud,  
chef d'entreprise,  
papa...

Président du  
Réseau des  
Villes Amicales  
pour l'Autisme



# L'autisme, c'est ...

un trouble du neurodéveloppement qui se manifeste par une altération de la communication et des interactions sociales

... Bizarre, vous avez dit bizarre



1

Un traitement différent de l'information centré sur les détails source possible d'expertise mais aussi rigidité cognitive.

2

Des compétences réduites pour comprendre les codes sociaux.



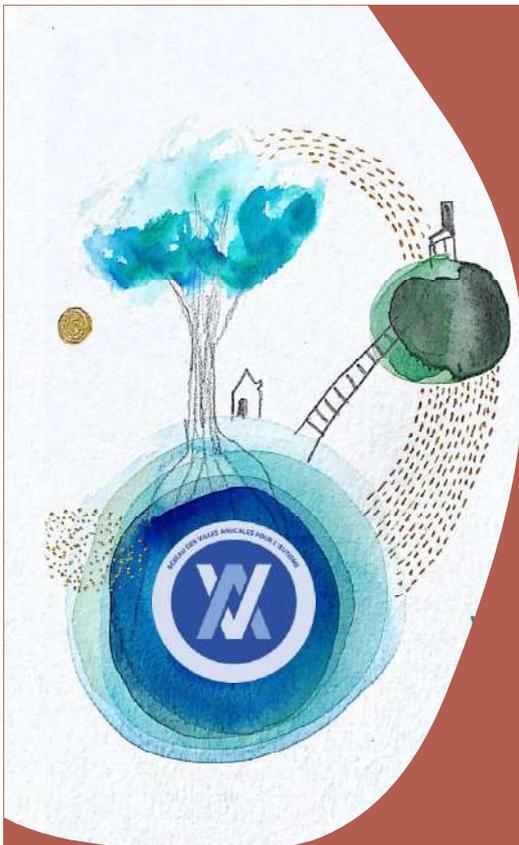


## C'est surtout :

2% de la population, 10% avec les familles et aidants, 20% si on parle de l'ensemble de la neurodiversité

C'est un spectre qui va de l'atypie géniale au handicap lourd

Peut être vous, votre famille, vos amis...



## C'est surtout :

Des citoyens qui ont des droits !

droit à l'école, au travail, aux loisirs, à l'emploi...

## Les conditions d'une vie épanouie pour ne personne autiste

- être diagnostiquée
- accéder facilement aux droits
- bénéficier pendant la petite enfance d'une éducation adaptée aux besoins
- bénéficier d'une scolarité adaptée
- bénéficier d'une inclusion extrascolaire (sports, culture, loisirs, vacances...).
- Continuer de bénéficier de l'inclusion à l'âge adulte et senior de façon individualisée.

C'est surtout :

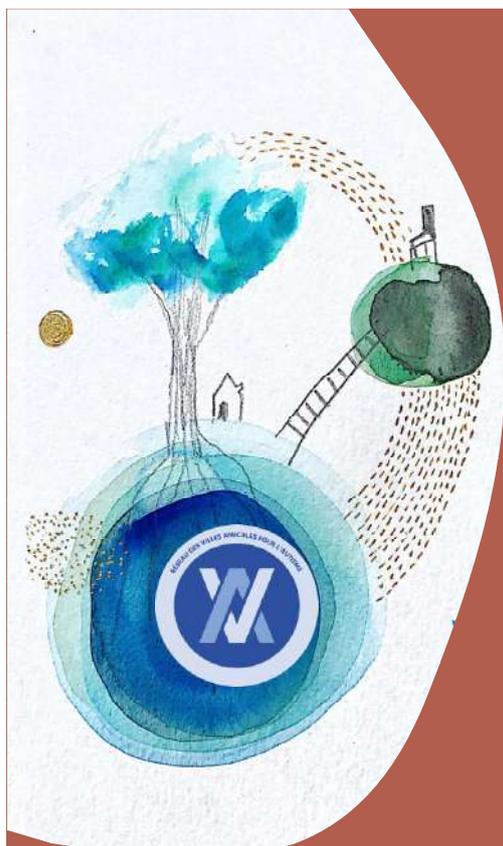
Une richesse pour notre société

Mais... le retard français...  
30 ans de retard... et une  
inclusion forcée vouée à  
l'échec sans une diffusion  
massive de la connaissance.

## Rvaa constat dès 2018

Le laboratoire Panazolais  
Du laboratoire au Réseau, 2022  
Faire un réseau de territoires  
qui s'engagent vers une acculturation  
massive, concertée et cohérente

## Le Réseau des Villes Amicales pour l'Autisme



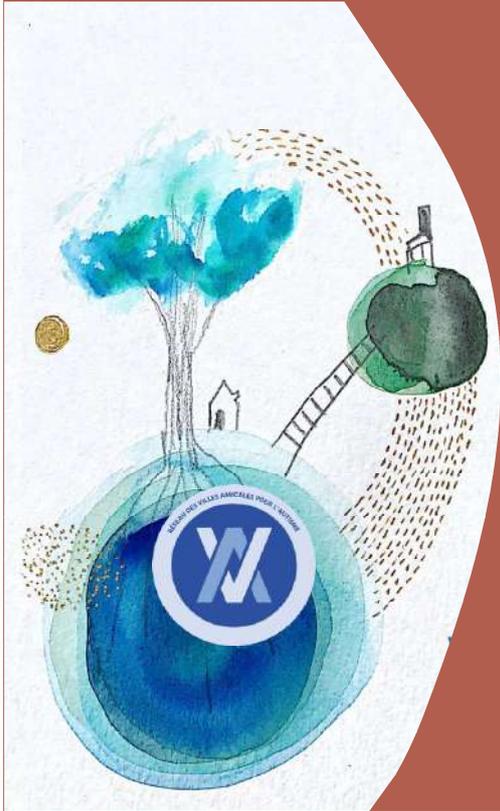
## Mai 2022

18 communes ou EPCI membres de RVAA,  
en Haute-Vienne, Creuse, Val de Marne,  
Seine et Oise, Seine Maritime, demain  
l'Indre... Dans cette salle, Aix sur Vienne,  
Saint Yrieix...

18 communes prêtes à changer les  
regards, à mieux accueillir, à donner leur  
place aux autistes.

A rendre visible l'invisible. A être un  
territoire amical pour les autistes.





Rvaa c'est en mai 2025,  
50 bénévoles  
Chefs d'entreprise, médecins,  
journalistes, familles,  
enseignants,  
autistes, non autistes...  
des associations partenaires  
dans les villes membres  
des institutions et des  
entreprises qui nous font  
confiance !



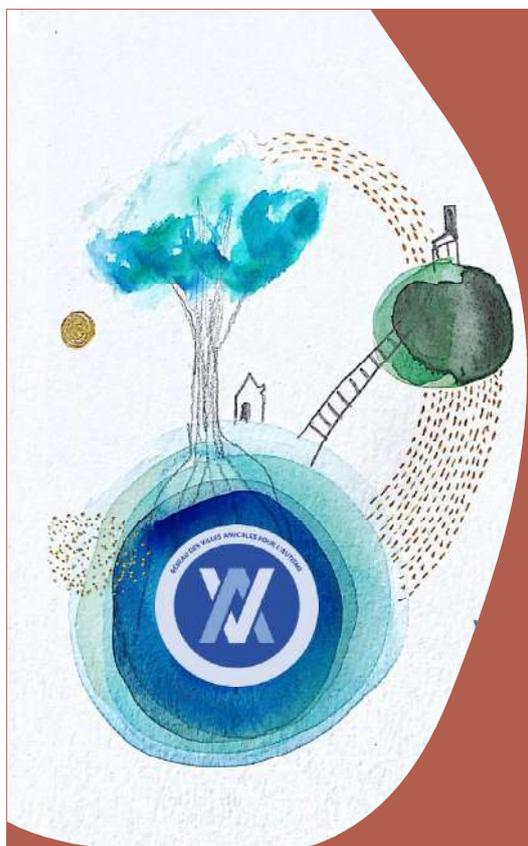
Devenir ville amicale c'est  
Construire un plan d'actions autour de

1. la sensibilisation grand public, les habitants, les associations, les commerçants, les entreprises...
2. la formation des élus et des fonctionnaires territoriaux
3. La sensibilisation des enfants à la différence, à l'autisme et à sa richesse

## Être ville amicale c'est

4. Créer des réseaux au sein de la cité et favoriser la montée en compétence et bénéficier de personnes ressources compétentes.

5. Concrétiser des projets d'inclusion  
Ex : Des salles de répit dans les écoles ou les lieux de concert, des espaces neurodiversité dans les médiathèques, des signalétiques et une communication adaptée...



Rejoignez-nous !  
Plus de renseignements  
sur : [Rvaa.fr](http://Rvaa.fr)  
Merci de votre écoute